

## PV conseil d'école du 18 mars 2022

### 1. Présentation des participants

#### Étaient présents

Directrice : Mme Gaudin

<b><u>Les enseignants :</u></b> Mme ROLLIN - CPB Mme MICHEL - CM2B Mme GAUDIN – CE2A Mme ALAIRE – CE1A Mme BOURSE – CE1B Mme QUERTIER – CE2A et CP/CM1 Mme DAUBIGNEY – CM2 Mme ANTOLIN – UPE2A Mme BAZIN – CP/CM1 Mme AUGRY – CE2A M. VARVOUX – CM1B Mme BARTHE - CM1B	<b><u>Les représentants des parents :</u></b> Mme PRETESAC (AIPEBA) Mme FRASQUET (AIPEBA) Mme COSSOU (AIPEBA) Mme BEMBARON (AIPEBA)  Mme CHIFFRE-MARCHAL (FCPE) Mme HERAULT (FCPE)  <b><u>Les représentants de la mairie :</u></b> M. CASTELLANI (Maire Adjoint) Mme BARRET (Responsable de la Réussite Educative)
--	--

sont excusées :

Mme DELOMENIE (IEN), Mme LE NORMAND (CM2A), Mme BALESTRA (CPA) - Mme ALAIN (CE1B et CE2B)

## Ordre du jour

### 1. Approbation du PV du conseil d'école n°1 du 09/11/2021

→ PV du conseil d'école du 09/11/21 approuvé

### 2. Effectifs actuels et prévisionnels pour la rentrée 2022

actuellement : 246 élèves.

49 CM2 partiraient, 45 nouveaux CP + 1 nouveau CE1 -1 futur CM2→ 242 (seuil à 243)

2 ou 3 demandes de déroq. pour venir à JLB en attente de la commission.

La mairie annonce 244 élèves à la rentrée.

### 3. Budgets municipaux et investissements pour 2022

- Crédits transports, pédagogiques, petits équipements pour 2022 : Le budget mairie n'a pas encore été voté. Il le sera en avril.
- Y a-t-il un budget mairie pour la classe UPE2A ? Oui 610€
- Attribution de PC pour chaque enseignant en novembre 2021, sauf enseignants spécialisés. Est-il prévu un investissement dans le matériel pour eux cette année (PC et vidéoprojecteur pour la classe d'UPE2A) ? C'est à l'étude par la mairie qui doit vérifier la faisabilité du projet au niveau technique.
- Maintenance et contrat des vidéoprojecteurs : Qu'est-ce qui est prévu pour 2022 ?

Le vidéoprojecteur de la classe de Mme Augry est défectueux depuis septembre 2021, le son sur celui de Mme Alaire est hors service depuis novembre 2021 (contrôlé par le service informatique). Le changement de ce matériel a-t-il été porté au budget par la mairie pour cette année ? Certaines enseignantes ont aspiré les grilles d'aération des VNI car trop bruyant lors du refroidissement. Très grosse couche de poussière. Usure prématurée.

La mairie annonce un nouveau contrat de maintenance signé qui débutera prochainement. Les techniciens verront s'il faut changer ou faire de la maintenance.

- Aménagement de la cour d'école : L'équipe enseignante souhaite aménager la cour de l'école pour proposer des activités aux élèves pendant les récréations et la pause méridienne (en accord avec l'équipe périscolaire). Une participation au financement a été demandée à la mairie en juillet 2021. L'arbitrage du

budget mairie est retardé en avril. Le projet est en attente malgré quelques achats de petits matériels par l'école pour la cour.

#### 4. La sécurité

- 1er exercice PPMS en novembre 2021 / 2eme exercice incendie à programmer avec la maternelle, fin mars/début avril, avant les prochaines vacances.

1er exercice PPMS bien déroulé. Objectif : se cacher/ne pas faire de bruit dans chaque classe. La remontée d'informations n'a pas pu se faire avec l'appel car ligne téléphonique saturée. CR envoyé à l'Inspection et mairie.

- Protocole sanitaire lié à la COVID et procédures à suivre en cas de cas confirmé ou cas contact (retour au niveau 2 du protocole au 7/03/22).

Au 14/03 : niveau 1. Fin de l'obligation du port du masque en extérieur et intérieur. Plus de limitation de brassage, cependant, accès et horaires d'accueil non modifiés. L'équipe enseignante pense qu'il est encore tôt pour revenir à un fonctionnement habituel au vu des contaminations encore présentes. Poursuite du lavage des mains après chaque temps d'accueil et de récréation, nécessité de passer avec moins d'élèves.

Cas confirmé + : isolement 7 jours, voire 5 si test antigénique ou PCR négatif au 5eme jour.

Cas contact : réalisé un autotest à J+2 après le contact avec le cas confirmé.

Plus d'attestation ou de papier à présenter à l'école. Mairie prévenue pour faire le recensement des cas contacts à l'étude/centre. Les familles doivent également prévenir la mairie (ou à défaut l'école) lorsque l'enfant a fréquenté le centre ou l'étude.

Les familles sont invitées à regarder le blog de l'école pour avoir les informations. Permet de réagir rapidement sans attendre le mot dans le cahier de liaison, et diminution du nombre d'impressions dans un but écologique au vu des changements des mesures sanitaires.

La classe découverte est maintenue pour le moment mais recrudescence des cas. Les élèves ont été encouragés à porter le masque en classe pour éviter toute contamination.

- Respect du dépose minute 15 min devant l'école

Il est important de ne pas laisser stationner des véhicules au dépose-minute en s'absentant pendant le temps d'école. Il sert également pour le SAMU ou les cars qui prennent en charge les enfants sans bloquer la circulation.

#### 5. L'hygiène scolaire

- Sanitaire garçon : problème de fuite des canalisations

Mercredi 16/03 : pose d'un nouveau sanitaire. Les urinoirs ont été débâchés et remis en eau, vérification des autres toilettes par le service technique. Traitement des odeurs effectué depuis le 7/03. La mairie reste vigilante.

- Nettoyage des classes : grande amélioration du nettoyage car deux personnes affectées au nettoyage, mais les produits utilisés ne semblent pas très efficaces pour le nettoyage des tables. Il laisse des traces qui s'enlèvent avec un grattoir. Peut-on procéder à un changement des produits nettoyants ?

Un protocole est mis en place avec un produit virucide. La mairie annonce que le nettoyage des tables n'est pas requis tous les jours selon le cahier des charges. L'équipe enseignante s'en étonne car selon le protocole, la désinfection des tables doit se faire une fois par jour, l'équipe de nettoyage nettoie les tables quotidiennement mais pas avec un produit efficace. Un retour de la mairie est attendu.

#### 6. Plan de lutte contre le harcèlement : Vote pour un avenant au règlement intérieur suite à nouvelle procédure.

Nouvelle procédure où les enseignants de l'école, voire même des personnes du pôle ressource Harcèlement (PHARE) – ce ne sera pas des psychologues scolaires) pourront parler avec les élèves. Un mot sera collé dans le cahier de liaison.

Pour cela, avenant au règlement intérieur avec l'explication.

Il est très important de faire remonter des intimidations dès le départ pour ne pas dire que son enfant est « harcelé » depuis 1 an alors que personne n'était au courant.

Un protocole est déjà mis en place depuis plusieurs années dans l'école mais une nouvelle procédure est mise en place cette année. Dans la circonscription, un pôle avec des personnes formées et référentes existe à Bois d'Arcy composé d'une dizaine de personnes (dont Mme Gaudin) et deux conseillers pédagogiques.

Des personnes (neutres si possible) reçoivent le(s) enfant(s) avec une fiche avant d'effectuer des démarches plus avancées.

Les familles seront prévenues dans le cahier de liaison si leur enfant a participé à un entretien lors d'une procédure d'intimidation (terme utilisé en premier avant de parler de harcèlement).

Dans le protocole de harcèlement, il est préconisé de prendre contact régulièrement avec les parents des enfants victimes. Selon les situations, les parents des enfants intimidateurs ne sont pas contactés immédiatement car « la méthode de la préoccupation partagée » s'active au premier entretien afin de faire réfléchir les élèves.

La procédure est partagée avec le centre de loisirs. Les parents d'élève demandent si l'équipe du centre recevra la formation car beaucoup d'intimidations sont faites sur la pause méridienne. La mairie informe que cette formation n'est pas prévue pour l'instant pour l'équipe du périscolaire mais il y a un partage d'informations. L'équipe d'animation est suivie par une association « du fun pour tous » afin de faire un suivi avec un éducateur spécialisé.

Avenant adopté.

#### **7. Informations relatives au suivi pédagogique et les aides mises en place (APC, RASED, Equipe Educative, PAI, PAP, PPS, UPE2A)**

APC : arrêt en janvier suite au protocole sanitaire. Reprise de l'APC depuis le retour des vacances.

15 PAI : asthme, allergie, problème de santé chronique

2 PAP

Actuellement : 14 Equipes Educatives (avec parents, directrice, enseignants, pas de médecin scolaire actuellement ni de psychologue scolaire)

10 PPS avec 6 AESH pratiquement à temps plein sur l'école. Intervention dans toutes les classes

4 UPE2A (pas d'Ukrainiens pour l'instant sur Bois d'Arcy – des arrivés à St Cyr).

RASED : 16 élèves de cycle 2 actuellement suivis

- inclusion probable de nouveaux élèves (CP & CE1) pour les périodes 4 et 5.

- rebrassage des élèves au sein des groupes en raison de l'allègement du protocole sanitaire (ce qui avait occasionné une réduction significative du nombre de séances pour certains groupes, puisque dédoublées...)

- arrêt du suivi CE2 mi-avril, pour permettre l'accompagnement d'un groupe d'élèves de GS de M.

Renaud

- toujours pas de psy-EN pour notre secteur (transmission des dossiers urgents à une autre psy-EN d'un secteur voisin déjà bien chargé).

Reprise des stages de remise à niveau pour les CE1 aux vacances de printemps par des enseignants volontaires. Aide en français et en maths. Les enfants sont choisis par les enseignants sous réserve de l'accord des familles. De 9h à 12h pendant 5 jours. 3 ou 4 enfants choisis par école.

#### **8. Accès au LSU numérique**

Bulletin scolaire délivré sur la plateforme numérique depuis fin janvier. Première connexion avec le numéro de téléphone. Il est important de se connecter, de les lire et de les **sauvegarder**. Nous n'aurons plus accès aux livrets du CP au CM1 lorsque l'enfant sera en CM2.

Les bulletins ne seront plus remis systématiquement aux familles afin de limiter les impressions.

#### **9. Informations sur les activités liées au projet d'école + projets de classe**

- plantation des plants sur la plate-bande de la cour avec les élèves et le service des espaces verts.
- CE2 : projet académique « de la Fontaine à Molière », atelier « du Lion au Papillon avec visite atelier jeudi 24 mars au château de Versailles.
- CP-CM1 : jeu écologique « Ma Petite Planète » avec des défis à faire en classe et à la maison
- CE1 projet danse avec la même compagnie que l'an passé : découverte du Jazz et mise en place d'une chorégraphie. Restitution le 3 juin.

- CM1B et CPA : classe découverte à Cancale. Accueil dans un centre de l'éducation nationale. Projet sur l'écologie, les écogestes, etc... Communication avec les parents avec le site « on donne des nouvelles »
- CM2 B : semaine des mathématiques, envoi d'un message programmé dans l'ISS en langage Python, réception d'un certificat
- CM2A : finalisation du projet « art en plastiques », concours champion de lecture

### 10. Dates à retenir

Photographe : le vendredi 1er (en priorité photo de classe + démarrage des photos individuelles) et lundi 4 avril (photo individuelles). Pas de photo de fratries avec la maternelle, ni fratrie élémentaire pour cette année.

L'an passé, commande sur internet mais les frais de transaction étaient très importants, il n'y aura pas de commande internet cette année afin de garder de l'argent pour une éventuelle sortie de fin d'année.

Le ~~29/03~~ (reporté au vendredi 8 avril) : fête du printemps avec Carnaval. Les élèves ont la possibilité de venir déguisés. Les familles sont invitées à préparer des gâteaux afin d'organiser une collation lors de la récréation.

Questions des parents :

- Fête de fin d'année ? à voir en équipe + évolution de la situation sanitaire.
- Projet d'embauche d'une psychologue petite enfance par la mairie pour l'école. Pas d'autorisation d'agir sur l'école par l'inspection car doit avoir un diplôme supplémentaire validé par l'EN.

Fin de la séance à 19h20.